



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford, tenue le 21 avril 2026, à 11h54, dans la salle du conseil situé au 245 chemin Picard à Shefford (Québec) J2M 1J2.

**Sont présents(e)s :**

Monsieur Ernest Beauregard	Madame Denise Papineau
Madame Sylvie Bellemare	Monsieur Michael Vautour
Monsieur Marc Cantin	Monsieur Patrick Lemay

formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Chagnon.

Est également présent : Monsieur James L.Lacroix, directeur général & greffier-trésorier.

**2026-04-121 1. Renonciation à l'avis de convocation et ouverture de la séance du conseil**

**ATTENDU QUE** l'article 157 du Code municipal permet aux membres du conseil de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil sont présents et assistent à la séance extraordinaire;

**ATTENDU QUE** le Maire constate que l'ensemble des membres du conseil municipal sont présents et que ceux-ci renoncent à l'avis de convocation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michael Vautour, appuyé par Marc Cantin et résolu unanimement d'ouvrir la présente séance extraordinaire à 10h54.

**2026-04-122 2. Adoption de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** l'ordre du jour ne comporte qu'un seul point soit :

- Réorganisation du service des travaux publics.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denise Papineau, appuyé par Patrick Lemay et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis.

**2026-04-123 3. Autorisation - Réorganisation du service des travaux publics**

**ATTENDU QU'**une analyse du portrait de l'organisation de la municipalité a été effectuée;

**ATTENDU QU'**il a été déterminé que la taille de l'organisation ne justifiait pas de palier hiérarchique entre la direction des travaux publics et les équipes sur le terrain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bellemare, appuyé par Michael Vautour et résolu unanimement de :

1. Entériner la radiation immédiate du poste de contremaître;
2. Autoriser M. James L. Lacroix, directeur général, à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution

**4. Période de questions portant exclusivement sur les sujets de l'ordre du jour**

Aucun citoyen, ni citoyenne dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

**2026-04-124 5. Clôture de la séance**

Il est proposé par Ernest Beaugard, appuyé par Patrick Lemay et résolu unaniment de lever la séance à 11h57.

---

Éric Chagnon, Maire

---

James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier